La société SCP

Dominique HARDY

CONFÉRENCE DU 5 SEPTEMBRE 2020

Le nombre des cach Ces initiales sont celles d'un distributeur privé d'imprimés, la Société Commerciale de Publicité.

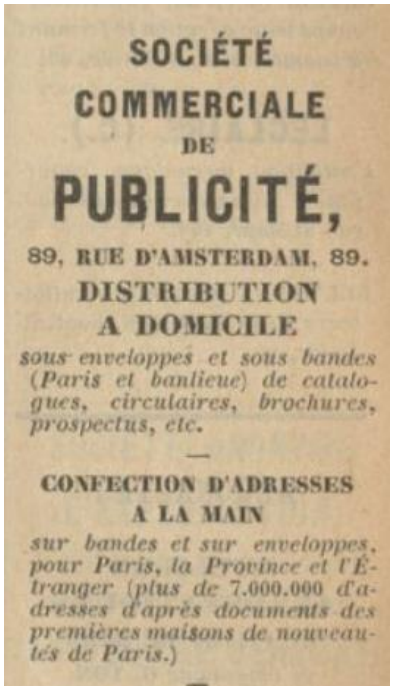

SOCIÉTÉ
COMMERCIALE
DE
PUBLICITÉ,
89, RUE D'AMSTERDAM, 89.
DISTRIBUTION
A DOMICILE
sous enveloppes et sous bandes (Paris et banlieue) de catalogues, circulaires, brochures, prospectus, etc.

—

CONFECTION D'ADRESSES
A LA MAIN
sur bandes et sur enveloppes, pour Paris, la Province et l'Étranger (plus de 7.000.000 d'adresses d'après documents des premières maisons de nouveautés de Paris.)

Ici une annonce de 1896

La société a été créée le 18 novembre 1893 devant notaire à Paris. Les bureaux se situaient :

- de 1893 à 1911 : 89 rue d'Amsterdam.
- 1898 à 1901 : dépôt et bureaux : 46 rue Caumartin.
- de 1912 à 1940 : 89 et 95 rue d'Amsterdam.

Son directeur fut de 1896 à 1914, M. J.R. Bohl.
Son personnel très nombreux était habillé en uniforme, ressemblant ainsi à des facteurs, preuve de sérieux.

Un employé, en 1914

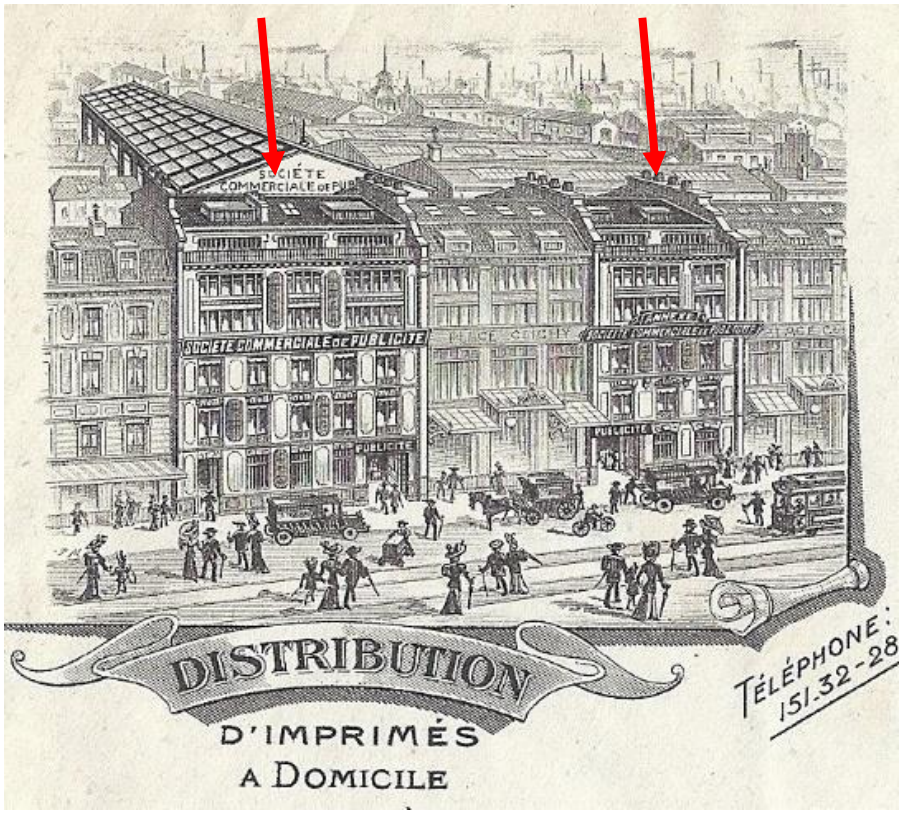

Les deux bâtiments des 89 et 95 rue d'Amsterdam, 1912

Les marques portant ces initiales sur des imprimés ne peuvent pas être attribuées à 100 % à cette société.
Il existe de nombreux types de marques privées de ce type, ce qui est normal compte-tenu de l'importance du volume d'imprimés traités de la sorte.
On les retrouve sur des imprimés sans timbre-poste...

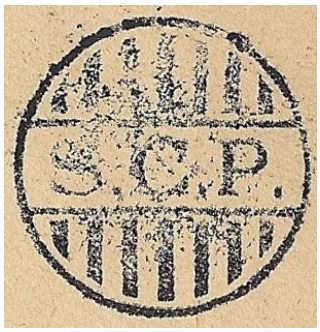

Traits épais, lettres hautes et épaisses, 7 traits.

Imprimé distribué en 1908.

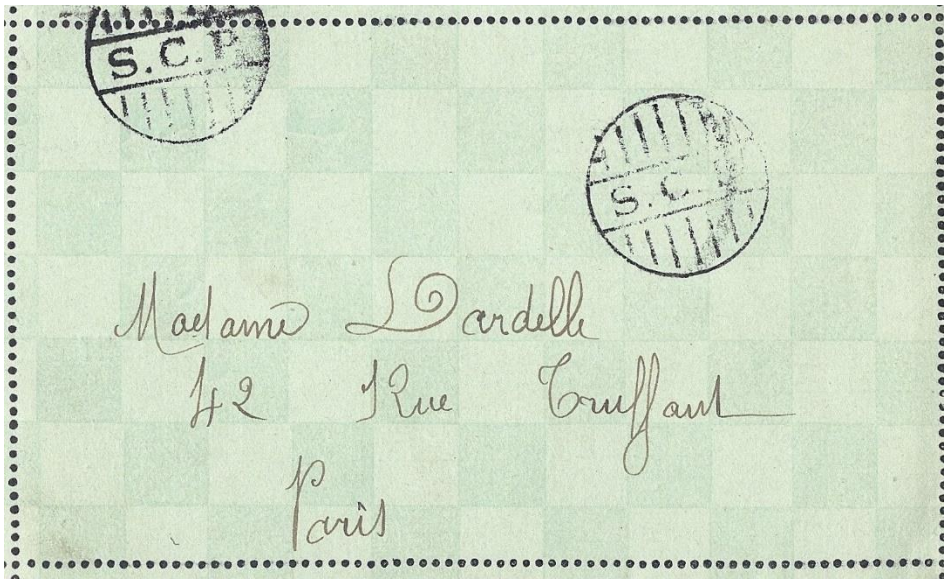

On les trouve également sur des imprimés revêtus d'un timbre-poste, afin de faire croire à un envoi postal.

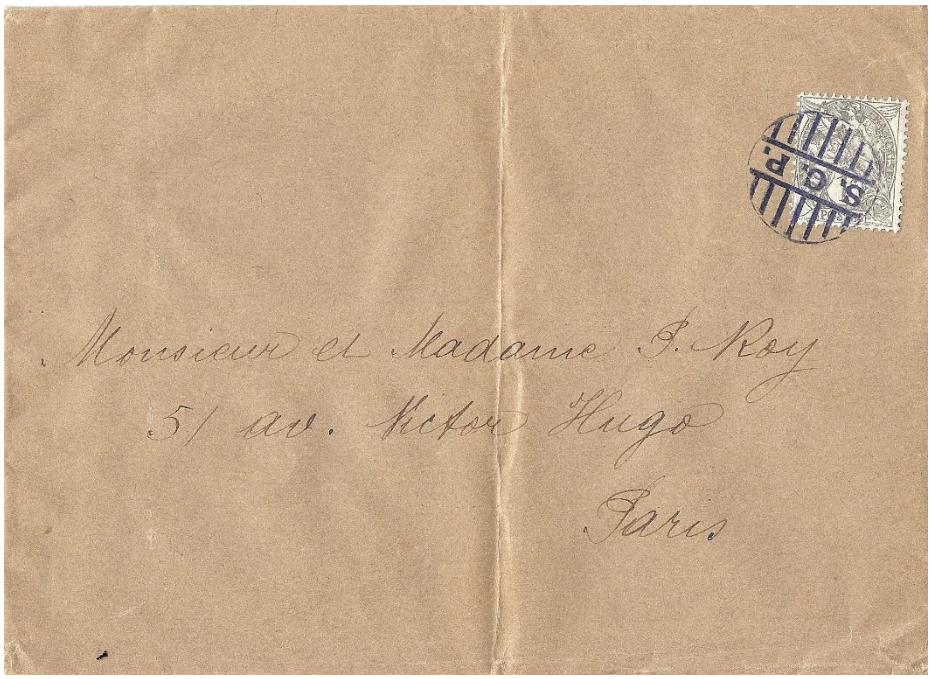

Ceci n'était pas interdit par la règlementation postale, comme ce fut rappelé en 1898.

DIVISION DE L'EXPLOITATION POSTALE.
— 4e BUREAU. — TARIFS, FRANCHISES ET CONTRAVENTIONS.

Distribution par des entreprises particulières d'imprimés placés sous enveloppes ouvertes revêtues de timbres-poste.

L'Administration a été consultée sur la question de savoir si les entreprises particulières pouvaient effectuer la distribution d'imprimés placés sous des enveloppes ouvertes revêtues d'un timbre-poste d'un centime annulé au moyen d'un timbre spécial n'ayant aucune ressemblance avec les timbres à date employés dans le service.

Rien ne s'oppose à ce que les agences de distribution adoptent cette manière de procéder, aucune loi n'interdisant l'apposition de timbres sur des objets admis à circuler en dehors de la poste.

Toutefois, il peut arriver que des objets ainsi traités, adressés à des personnes inconnues, parties ou décédées, et déposés chez des concierges, soient remis par ces derniers à des facteurs qui, trompés par la présence du timbre-poste, pourraient les accepter comme objets à réexpédier.

Il y a donc lieu d'appeler l'attention de ces sous-agents sur les imprimés en question et de leur interdire de les prendre pour quelque motif que ce soit.

Néanmoins, si des plis de la nature de ceux dont il s'agit entraient accidentellement dans le service sans avoir été affranchis, ils devraient être frappés du timbre T et être taxés au tarif plein à destination.

Bulletin mensuel des postes, mai 1898

On trouve également une marque d'un usage administratif de cette société en 1896.

La société distribua, entre autres, les plis du Courrier de la Presse.

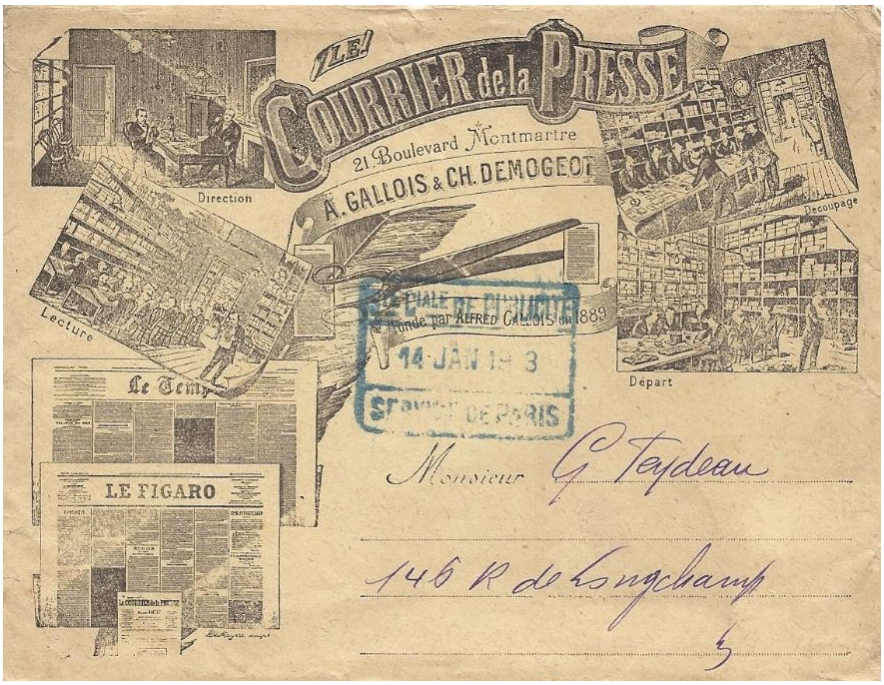

S^TE C^IALE DE PUBLICITE
(DATE)
SERVICE DE PARIS

D'autres marques, comportant une partie de ces mentions ont été apposées par cette société. Le conférencier en présente des exemples.
Puis il présente le bureau postal n°118 BIS. Ce bureau était installé dans les locaux du Magasin du Printemps et distribuait le courrier de ce magasin ainsi que celui de la Société Commerciale de Publicité. Il disposait, à la même époque, de trois timbres à date différents pour deux sociétés distinctes !

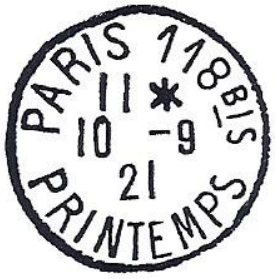

Type A4
Connu du 10.09.**1921** au 27.04.1931*

Type Spécial
Connu du 30.10.**1924** au 30.04.1926*

Type A4
Connu du 07.10.**1924** au 05.02.1927*

Après en avoir expliqué la raison, le conférencier présente les différentes marques utilisées par la société SCP dans ce bureau de poste, Oblitération FLIER, et sept machines à affranchir Havas différentes.

Machine FLIER du 20.10.1931

La société SCP semble avoir arrêté ses activités en 1940.

En conclusion,

- c'était une société qui distribuait des imprimés en apposant sur les enveloppes une marque ressemblant à un timbre à date.
- elle distribuait des imprimés revêtus d'un timbre-poste pour faire croire que c'était un courrier.
- elle disposa d'un bureau de poste pour exercer son métier.
- elle utilisa :
    - des timbres à date à son nom,
    - une machine Flier et donc une flamme,
    - sept machines à affranchir.

C'est le seul distributeur d'imprimés, connu du conférencier, avec une telle organisation.

Références : cette étude n'aurait pas pu être finalisée sans l'ouvrage de Patrick Lavenas : « Les bureaux BIS/TER et assimilés », édité par la FFAP, que le conférencier remercie de son aide.

© Dominique Hardy & Académie de philatélie 2020 ©